

Liberte Égalité Fraternité

Numéro France Travail 10450423010

Mme MAUBERT CASSANDRE 95 RUE DE LA JARRY 94300 VINCENNES

Références à rappeler

numéro identifiant 5382164D

VINCENNES, le 17 mars 2025

Votre contact en direct

O61isabelle.guimaraes@francetravail.net

RELEVE DE SITUATION DU 02/03/2025

PERIODE DU 01/02/2025 AU 28/02/2025 (28 jours) Allocations déjà versées Allocations dues Février 2025 Retraite Nombre Nombre Montant Cotis Impôt Montant Montant Retraite Cotis. **Impôt** Montant Jours Brut Comp. Sociales Revenu Net Jours Brut Comp. Sociales Revenu Net Aide au retour à 28 1271,48 66,92 59,08 1145,48 l'emploi formation Allocations dues (1) 1145,48

C61/

HC5P

FT61

DECOMPTE GENERAL

)	(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Montant net social*	(5) Prélèvements	(6) Montant réglé (1+2+3-5)	(7) Sommes trop perçues
	1145,48	0,00	0,00	1204,56	0,00	1145,48	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 59,08 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 4,90 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.francetravail.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

*Le montant net social correspond au montant des revenus à déclarer pour avoir droit au RSA et à la prime d'activité. Il est calculé à partir du revenu brut, duquel sont déduites toutes les cotisations et contributions sociales légales obligatoires.

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le mode de calcul du montant net social et son usage sur le site du Ministère chargé des Solidarités « <u>solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social</u> ». Le montant net social de l'ensemble de vos revenus est accessible sur le portail « mesdroitssociaux.gouv.fr ».

FRANCE TRAVAIL ILE-DE-FRANCE

Références à rappeler

numéro identifiant 5382164D

REGLEMENT DU 04/03/2025

Règlement de 1145,48 euros par virement bancaire au nom de MME MAUBERT CASSANDRE

Domiciliation: FR2630002083000XXXXXXXXXXX73 CRLYFRPPXXX

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 28/02/2025

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 08/01/2024 : 297 allocations.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 69

Allocation brute d'un montant journalier de 45,41 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 79,66 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 3,00 % du Salaire Journalier de Référence.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.francetravail.fr**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- en vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr,
- en appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).